

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2010.67 Participation de la commune aux frais de voyage de fin d'année classes primaires à Paris

**L'an deux mille dix et le sept décembre,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.
Date de convocation : 1 décembre 2010
Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Eric CLO, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTAGLINI, Franck DENOLLY
Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Annick MOURARET, Sylviane MONNOT
Absent excusé :, Michel RODEL
Pouvoir de Michel RODEL à Pierre VALVERDE
Secrétaire de séance : Mr Michel CROS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un voyage scolaire est prévu à PARIS en juin 2011, pour une durée de 3 jours ; journées qui seront utilisées pour la visite de différents monuments et du palais de la découverte.

Cette sortie, à laquelle devraient participer 46 enfants de CE2, CM1 et CM2 de parents accompagnateurs et d'enseignants, représente un coût de 195€uros environ par enfant, soit un total de 8970 €uros.

Le Sou des Ecoles se propose de participer à hauteur de 2000 €uros, le reste de la somme étant à financer par les parents et par une participation de la commune ; dont le montant est l'objet des débats.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur la proposition de Madame Daphné GAULT, adjointe aux affaires sociales et scolaires, qui suggère une participation communale de 60 €uros par enfant faisant partie du voyage, ce qui laisserait aux familles une somme d'environ 91€uros par enfant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Valide une participation communale de 60 €uros par enfant qui fera partie du voyage scolaire à PARIS.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire :
Patrick BARRAUD**